



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 27/06/2021

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 13 juin au 26 juin 2022

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 13 juin au 26 juin 2022

N°4

édité le 27/06/2021

Synthèse

La météo de ces quinze derniers jours a été marquée par des extrêmes. En effet, la première semaine a été sèche et caniculaire battant quelques records de températures pour un mois de juin. Par conséquent les débits ont baissé plus fortement et la sécheresse s'est aggravée. Plusieurs stations ont franchi leur seuil de vigilance voire d'alerte. Les grandes rivières ne sont plus épargnées et les petites rivières continuent leur baisse. La deuxième semaine a ensuite été plus fraîche et arrosée avec des orages quasi quotidiens mais d'intensités disparates. Les débits des rivières remontent donc légèrement sur cette semaine.

Les prévisions météorologiques pour la semaine à venir sont plutôt sèches, à l'exception de jeudi, les débits devraient donc repartir à la baisse.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières ont continué leur baisse. Les fortes chaleurs ont accentué cette baisse, faisant passer 3 stations en vigilance : Gournay-sur-Marne, Vernon et Pont-sur-Yonne. Quelques orages ont éclaté durant la dernière semaine permettant aux niveaux de remonter légèrement.

Un temps plutôt sec est annoncé les prochains jours, les débits devraient donc baisser de nouveaux.

Sur 7 stations, on compte :

- 3 stations en vigilance : Gournay-sur-Marne sur la Marne, Vernon sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

À la faveur d'un temps très chaud et sec, les débits des petites rivières ont accentué leur baisse. Plusieurs stations sont passées en vigilance comme Pommeuse, Saint-Chéron ou encore Saint-Cyr-sous-Dourdan. La station de Blandy-les-Tours passe en alerte, et s'approche même fortement du seuil de crise.

Les pluies de la semaine passée ont donné un peu de répit mais le temps globalement sec annoncé devrait faire de nouveau baisser les niveaux.

Sur 24 stations, on compte :

- 8 stations en vigilance : Acon sur l'Avre, Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Saint-Chéron [St-Evrault] sur l'Orge, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 4 stations en alerte : Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Montmirail sur le Petit Morin, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Le piézomètre d'Ecrosnes passe sous le seuil de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

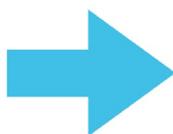
Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Chaud et Orageux

Débits



Stable

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 12 juillet 2022

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 27/06/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)		Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	Du 30/05 au 12/06	Du 13/06 au 26/06		
Grandes rivières :									
Mame	Gournay-sur-Mame	32	23	20	17	34	32 le 18/06/22	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	44	37 le 19/06/22	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	68	61 le 18/06/22	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	70	70 le 18/06/22	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	99	85 le 18/06/22	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	175	144 le 18/06/22	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	22 ^c	20 le 18/06/22	→	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,45	1,25 le 18/06/22	↘	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,46 ^c	0,43 le 18/06/22	→	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	6,8	6,3 le 18/06/22	→	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,5	2,4 le 18/06/22	↘	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,8	6,6 le 18/06/22	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,32	0,30 le 18/06/22	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,55	0,56 le 18/06/22	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,31	1,29 le 17/06/22	→	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,15	0,14 le 25/06/22	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,8	1,8 le 17/06/22	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,23	0,21 le 18/06/22	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,49 ^c	0,46 le 18/06/22	↘	
	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59	1,12	0,96 le 18/06/22	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,25	0,24 le 17/06/22	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,028	0,03 le 18/06/22	↘	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,018	0,006 le 18/06/22	→	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,37	0,35 le 22/06/22	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,97 ^c	0,83 le 18/06/22	→	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,40	0,37 le 18/06/22	↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,00	2,72 le 18/06/22	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,66	1,60 le 18/06/22	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,159	0,123 le 25/06/22	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,10	0,09 le 18/06/22	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,56	0,59 le 17/06/22	→	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
V seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

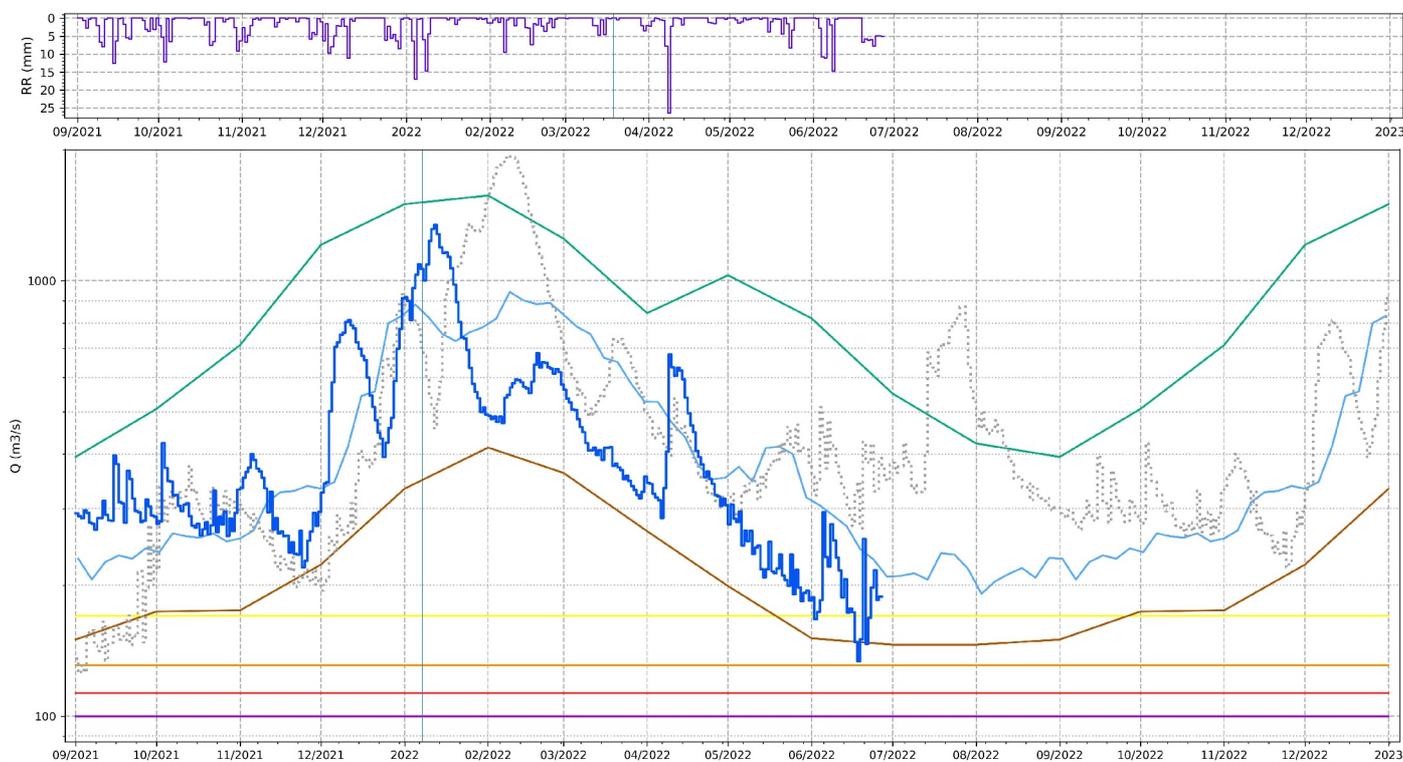
Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

La Seine à Vernon

État : **V**

Qm3J : 144 m³/s

La Seine à Vernon a baissé plus nettement en début de quinzaine passant sous son seuil de vigilance et s'approchant même du seuil d'alerte. Les orages de la semaine dernière ont donné un peu de répit. Cependant, en l'absence de pluie ces prochains jours, les débits devraient baisser à nouveau.

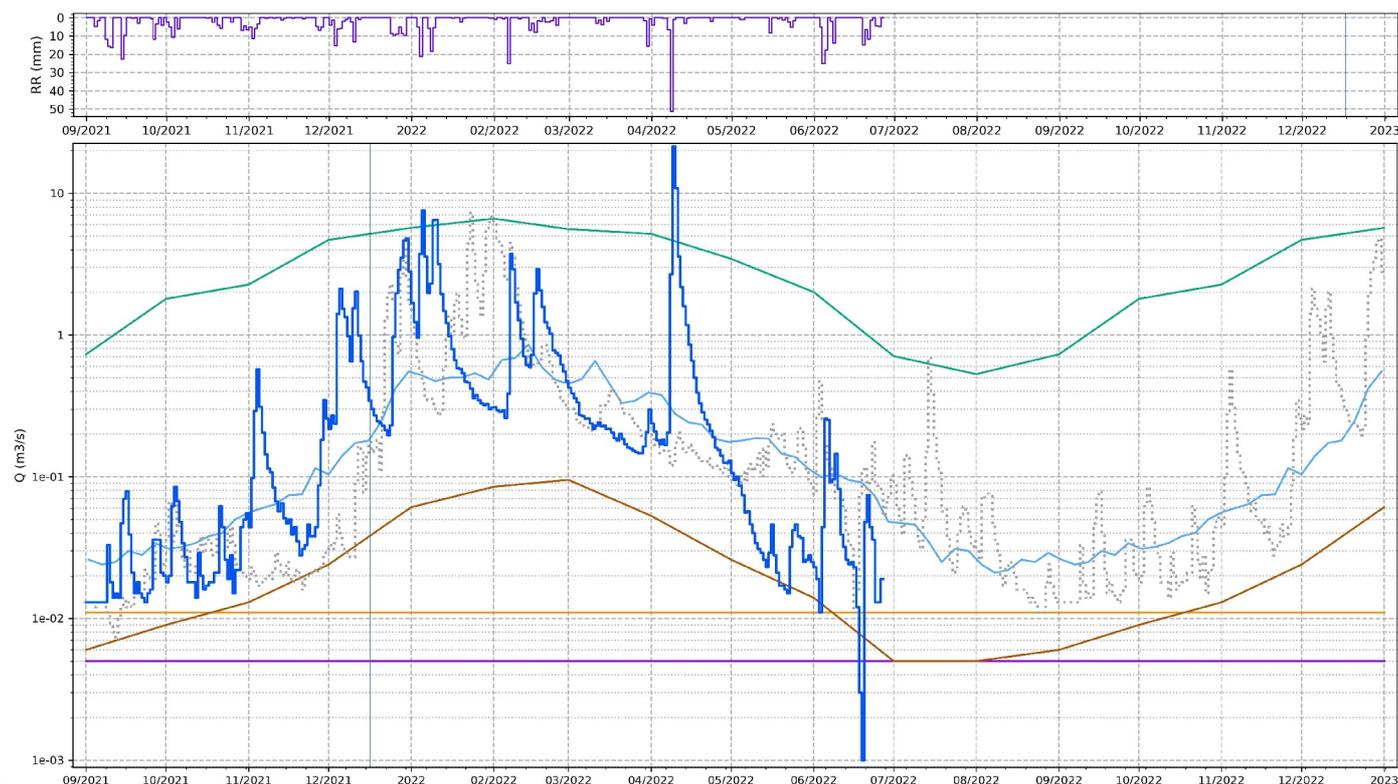


Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours

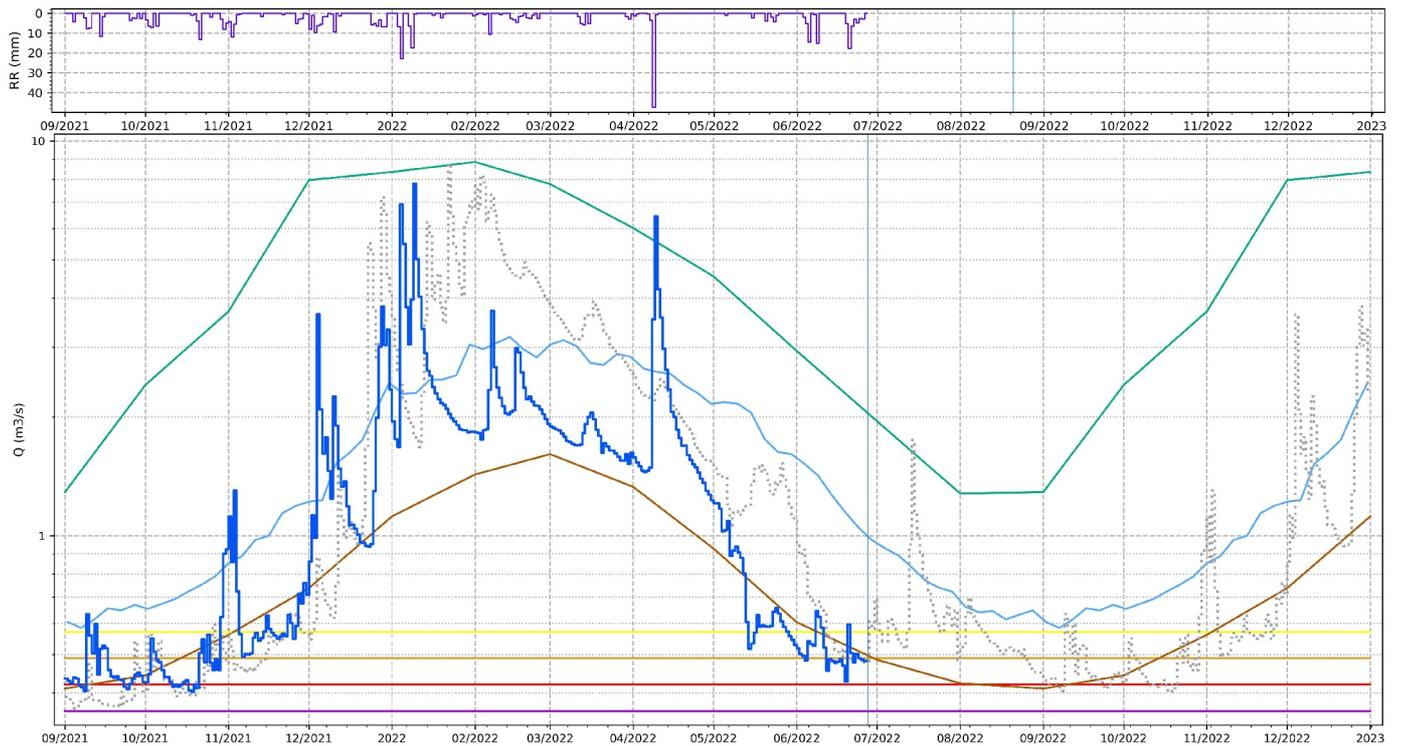
État : **A**

Qm3J : 0.006 m³/s

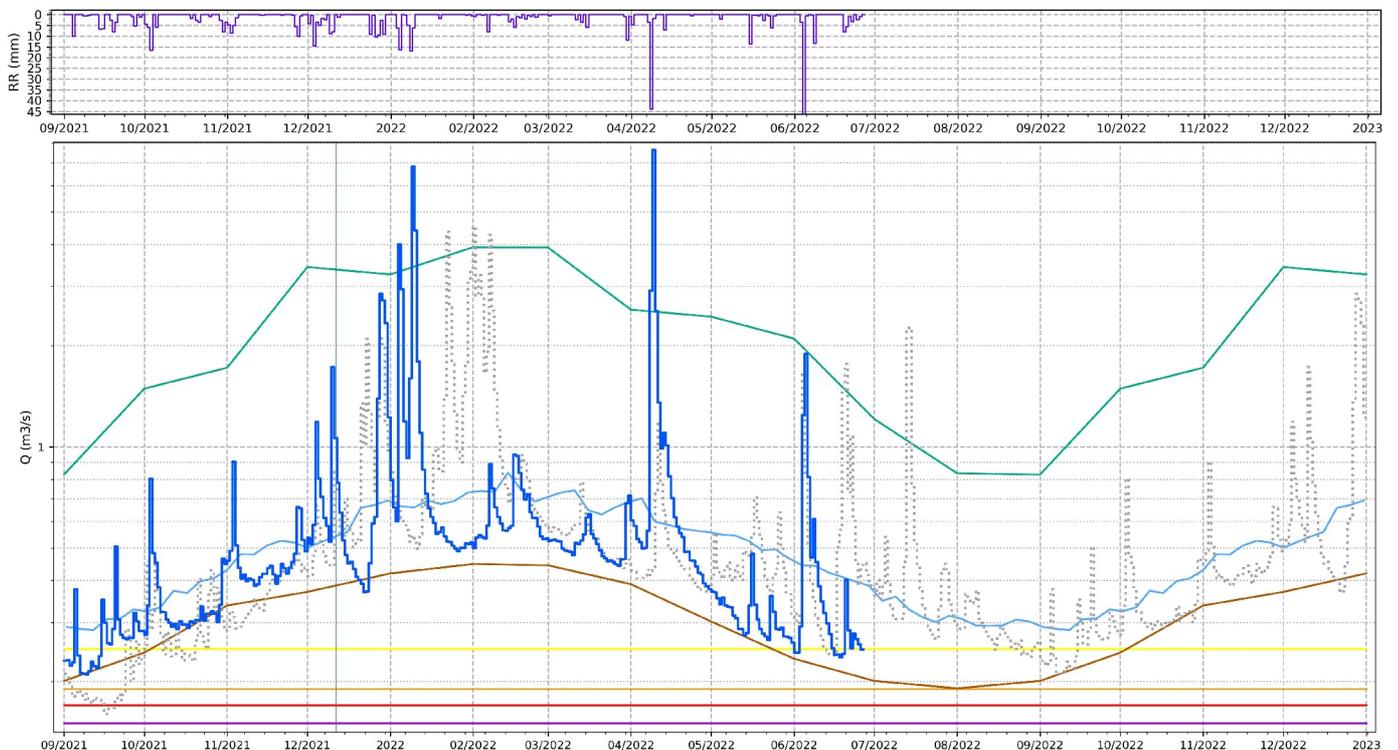
Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours a connu une forte baisse de débit la semaine de fortes chaleurs. La station est donc passée en alerte (Qm3J) et même temporairement en crise. Les quelques pluies ont fait remonter les niveaux mais en l'absence de précipitations les débits vont reparti à la baisse.



Le Petit Morin à Montmirail a continué sa baisse et a fini par passer en alerte. Les quelques pluies n'ont pas eu d'impact significatif sur les débits qui sont toujours sous le seuil d'alerte. Les prévisions étant toujours plutôt sèches pour la semaine à venir, les débits devraient continuer de baisser légèrement.



Les débits de la Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan sont passés sous le seuil de vigilance durant la quinzaine malgré quelques orages. Les niveaux sont toujours à la baisse et cela devrait perdurer les prochains jours en l'absence de précipitations.



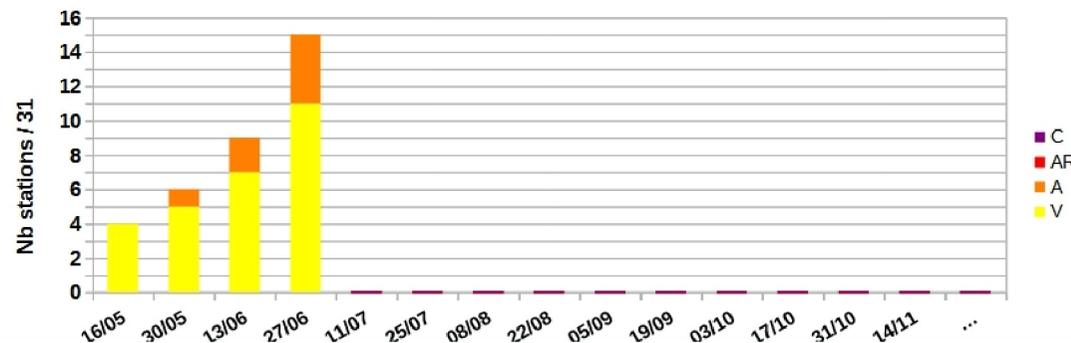
Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ⋯ Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- | | | Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2022

Station		Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage														MIN de la saison	Nb de bulletins en										
		V	A	AR	C	N°1 16/05	N°2 30/05	N°3 13/06	N°4 27/06	N°5 11/07	N°6 25/07	N°7 08/08	N°8 22/08	N°9 05/09	N°10 19/09	N°11 03/10	N°12 17/10	N°13 31/10	N°14 14/11		...	V	A	AR	C						
Grandes rivières :																															
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17				32																	32	le 18/06/22	1			
Oise	Creil	32	25	20	17																										
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32																										
	Alfortville	64	48	41	36																										
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45																										
	Vernon	170	131	113	100				144																	144	le 18/06/22	1			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11			22	20																20	le 18/06/22	2				
Petites rivières :																															
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75				1,25																1,25	le 18/06/22	1				
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20																										
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5																										
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7				2,4																						
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6																										
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13		0,35	0,32	0,30																0,30	le 18/06/22	3				
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27																										
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71																										
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11			0,15	0,14																0,14	le 25/06/22	2				
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0																										
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,27	0,24	0,23	0,21																0,21	le 18/06/22	2	2			
	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,54	0,54	0,49	0,46																0,46	le 18/06/22	3	1			
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59				0,96																						
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15			0,25	0,24																0,24	le 17/06/22	2				
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,037	0,034	0,028	0,030															0,028	le 02/06/22	4					
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005				0,006																			1			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22																										
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53																										
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20																										
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00	3,70	3,00	3,00	2,72															2,72	le 18/06/22	1	3				
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																										
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																										
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06		0,10	0,10	0,09															0,09	le 18/05/22	3					
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22																										
		V	A	AR	C	4	5	7	11															27							
		V	A	AR	C	0	1	2	4															7							
		V	A	AR	C	0	0	0	0															0							
		V	A	AR	C	0	0	0	0															0							
	TOTAL / 31					4	5	9	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		34						

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (*) station gérée par la DREAL Normandie
- (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
- (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

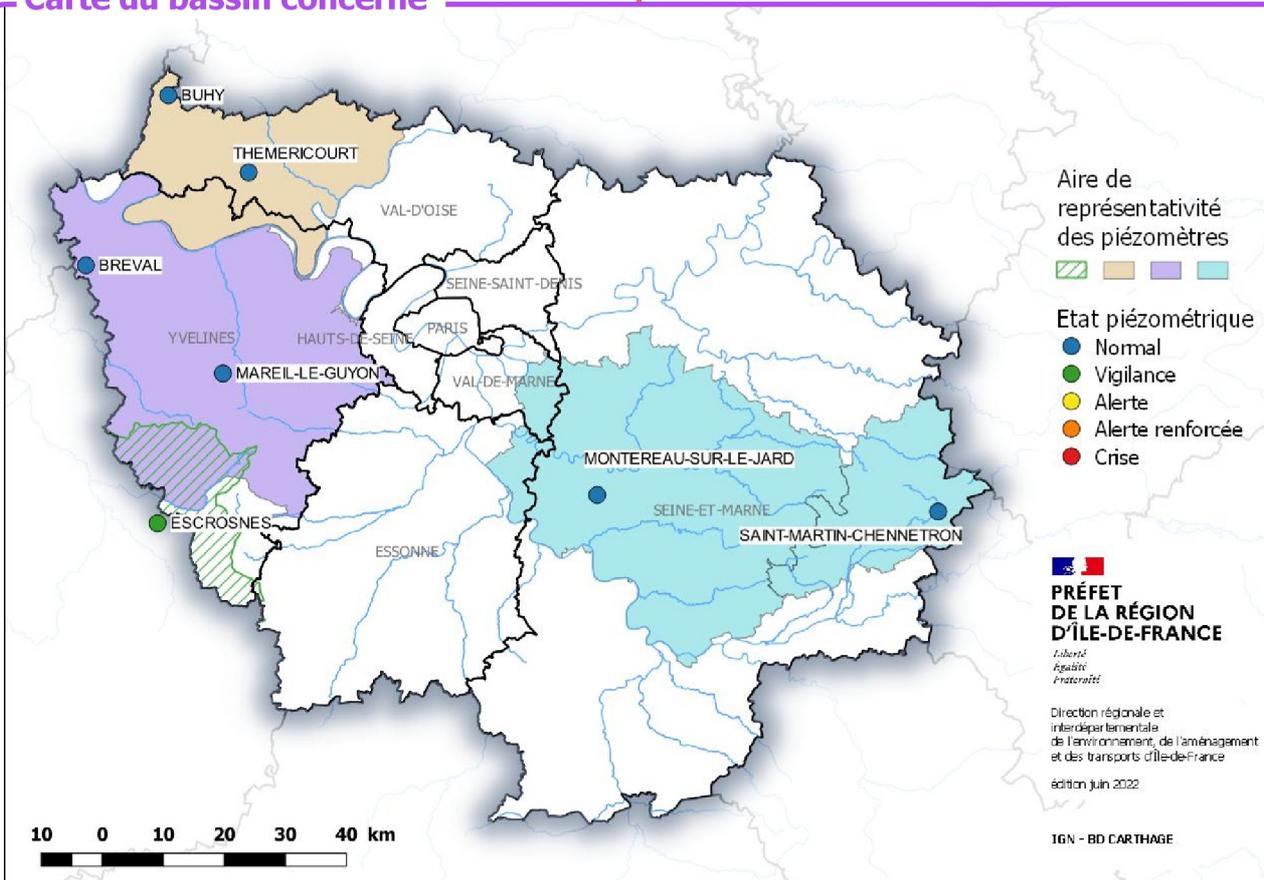
Tableau des tendances

Sur la dernière quinzaine, le piézomètre d'Ecrosnes passe à la baisse. Sur les autres secteurs, les nappes continuent de se vidanger.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance		
			Vidange	Stable	Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	NORMALE	↘	→	↗
	Théméricourt	NORMALE	↘	→	↗
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	NORMALE	↘	→	↗
	Mareil le Guyon	NORMALE	↘	→	↗
Craie sous calcaire de Beauce	Ecrosnes	VIGILANCE	↘	→	↗
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	↘	→	↗
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	↘	→	↗

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

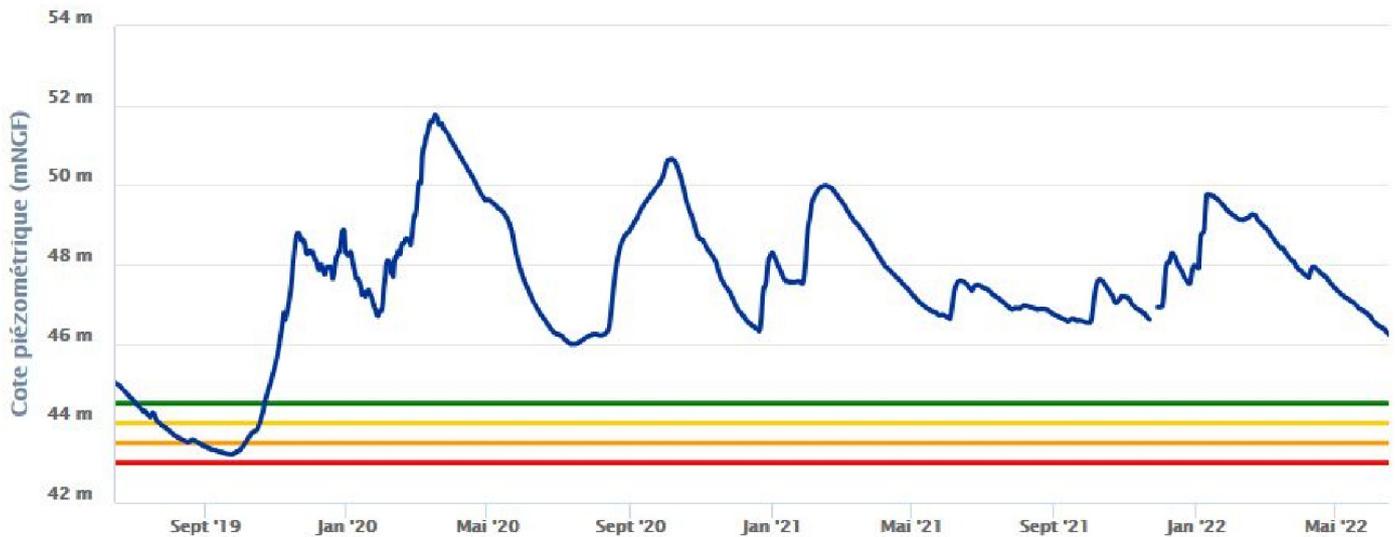


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

Nappe de la craie du Vexin Français

Les nappes au droit des piézomètres de Buhy (- 25 cm sur la décade) et de Théméricourt (- 32 cm sur la décade) continuent leur vidange.

Buhy



Théméricourt



Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser dans le secteur ouest à Saint-Martin-Chennetron (- 12 cm sur la décade) et dans le secteur est à Montereau-sur-le-Jard.

Montereau-sur-le-Jard



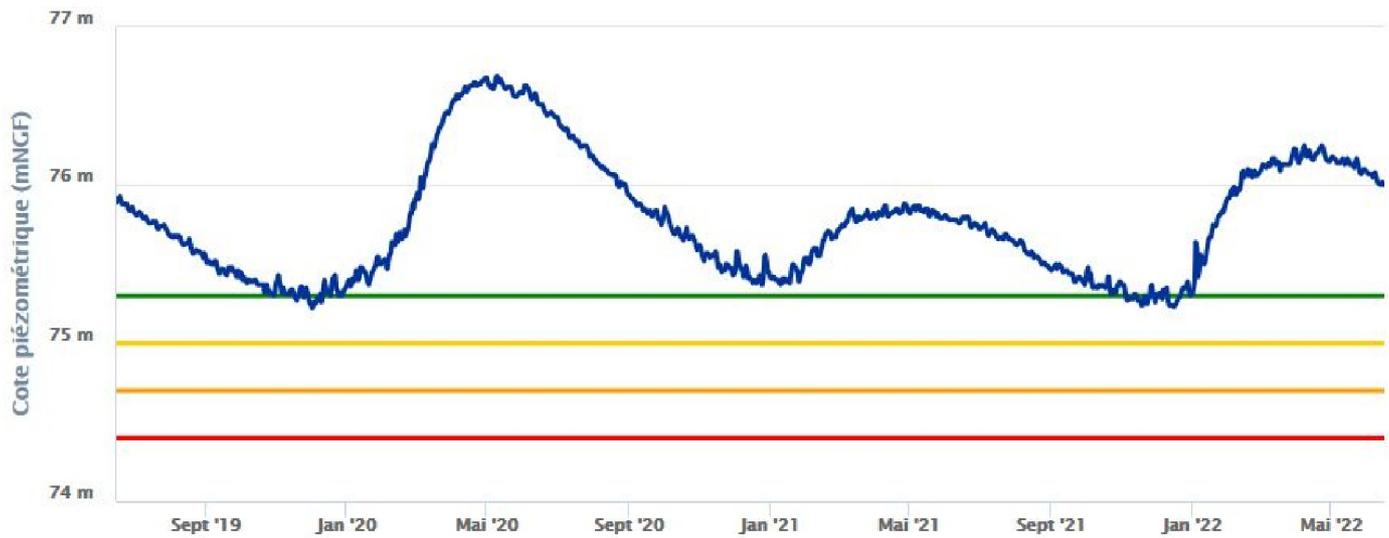
Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Les nappes continuent de se vidanger à Mareil-le-Guyon (- 5 cm sur la décade) et à Bréval (- 7 cm sur la décade).

Mareil le Guyon



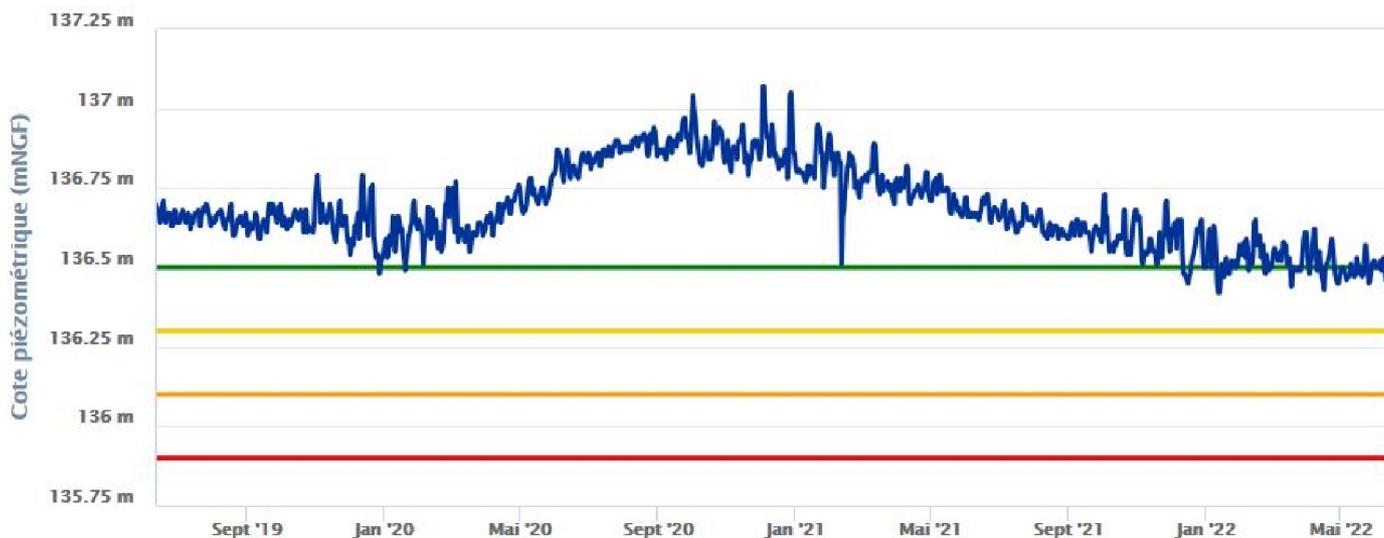
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le niveau d'eau du piézomètre d'Ecrosnes a légèrement baissé, ce qui a provoqué le dépassement du seuil de vigilance.

Ecrosnes



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 12 juillet 2022